



360° :

Restitution de la vision de

Caroline Mondon

CFPIM, CSCP, CDDP
Présidente de FAPICS

Restitution du rendez-vous du Jeudi 12 novembre 2015 sur la thématique :

Quels messages retenir de votre intervention au sujet du multisalariat des responsables logistiques et supply chain ?

« Le multi-salariat répond à un besoin de compétences auquel ni l'intérim des cadres ni le conseil ne peuvent répondre. Il permet de limiter les risques d'investissement d'un emploi à plein temps pour l'entreprise en bénéficiant d'un même haut niveau de qualification et il permet de conserver un niveau de salaire global sans risque de tout perdre aux cadres qui cumulent plusieurs activités. Selon le Code du travail, le cumul d'emplois se définit comme la situation professionnelle dans laquelle le (la) salarié(-e) cumule plusieurs contrats de travail à temps partiel ou est embauché(e) par un groupement d'employeurs. Il ne s'agit pas de portage salarial. Dans les faits, ce multi-salariat ne présente pas de blocage des points de vue administratif et juridique. Cependant, la fonction de Supply Chain Manager semble plus facilement exerçable à temps partagé car elle est centrée sur la coordination de flux à moyen et long terme tandis que celle de responsable logistique est plus impliquée dans un court terme qui demande une présence permanente. Le multi-salariat est peu connu des entreprises françaises alors qu'il favoriserait l'apport d'expertise en particulier en PME pour un coût supportable et rapidement rentable. Seules deux fonctions sont majoritairement concernées par le temps partagé en PME ; celle des ressources humaines et de l'informatique. Il n'existe qu'un maître spécialisé en gestion des ressources humaines en temps partagé en Bretagne et/ou à Nantes.

Plusieurs suggestions s'imposent pour évangéliser cette pratique en matière de RH :

Mettre des supports de communication explicatifs à disposition des CCI, sections de la CGPME, des Directe, etc. afin d'expliquer ce qu'est le temps partagé et surtout montrer son utilité auprès des PME qui ambitionnent de devenir des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) avec des embauches de personnel qualifié progressives.

Publier des livres grand public qui mettent en valeur les métiers du supply chain management et le multi-salariat et des films qui valorisent des personnes qui les pratiquent.

Favoriser la création de formations internationales certifiantes de responsables supply chain & logistique en temps partagé avec des profils jeunes et d'autres plus expérimentés.

Enfin, la possibilité de cumuler plusieurs contrats de travail dans différents pays pourrait aussi séduire des professionnel-les de profil international et les entreprises qui veulent augmenter leur chiffre d'affaire à l'export. »

Propos recueillis par Geoffroy Framery

Infos

Pratiques

En vous connectant dans l'espace sécurisé de votre site internet (<http://www.agorasupplychainra.com>) vous avez accès aux rubriques suivantes :

- Les présentations des invités d'Honneur,
- Les 360° : restitution de l'Invité d'Honneur après chaque rendez-vous,
- L'annuaire des membres du club,
- La question flash pour interroger votre communauté sur une problématique.

Contact



Caroline Mondon :

caroline.mondon@fapics.org